

UFR	SSA
MENTION	Urbanisme et aménagement
Capacité d'accueil globale de la mention	Se référer aux capacités votées dans l'annexe sur les capacités d'accueil en Master

Conformément à la délibération du Conseil d'Administration de l'Université Paris Nanterre n°2018-156 relative aux admissions en Master subordonnées à l'examen du dossier du candidat :

Mention	Urbanisme et aménagement
Modalités de recrutement	Le recrutement repose sur une première phase d'examen des dossiers (admissibilité), puis sur une/des épreuve(s) (admission) : Recrutement sur dossier + épreuve écrite <u>pour les admissibles</u> (SEULS les candidats retenus après l'examen des dossiers de candidature sont conviés à un écrit)
Critères de recrutement	<p>Conformément à la délibération du CA, il est attendu des candidats qu'ils montrent l'adéquation de leur formation antérieure et de leur projet professionnel avec la formation visée.</p> <p>Mentions de Licences conseillées : Licence de géographie et d'aménagement Licence de sociologie Licence de sciences sociales Licence d'architecture et de paysage Licence de droit Licence de sciences de l'environnement</p> <p>Les candidats titulaires d'autres diplômes pourront également candidater (procédure de validation des acquis académiques ou des études antérieures, notamment).</p> <p>En matière d'acquis académiques, le recrutement se fondera sur la prise en compte des éléments suivants : Le master d'urbanisme est pluridisciplinaire. A ce titre, les candidatures en provenance d'horizons disciplinaires très divers sont possibles. Seront donc pris en compte : <ul style="list-style-type: none"> - la qualité du dossier - la motivation du candidat </p> <p>En matière d'expériences professionnelles, le recrutement se fondera sur la prise en compte des éléments suivants : - expérience de stage bienvenue mais non exigée</p>

	Les pièces constitutives du dossier sont : Pièces communes aux candidatures de Master (détail sur http://masters.parisnanterre.fr)
Dates de dépôt des candidatures	Se référer aux dates votées dans le tableau des périodes de candidatures en Master